

Préparation à l'habilitation électrique opération d'ordre non électrique ou simplification d'ordre non électrique Bo - HoV / chargé de chantier

DOMAINE : Electricité

REF : HABELEC/BOHOV E-LEARNING

DUREE : 4 H

PUBLIC :

Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risque électrique

Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRE-REQUIS :

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

DATE DE MISE A JOUR : 04/06/2021

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

DESCRIPTION / CONTENU

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation en E-learning sur plateforme accessible sur internet 24h/24 et 7j/7

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Plateforme pédagogique E-learning avec apports théoriques.

MODALITES D'EVALUATION

Une attestation de savoir est délivrée à l'issue de la réussite à tous les chapitres du modules : avis après formation en vue de l'obtention par l'employeur d'un titre d'habilitation électrique

Evaluation sous forme de QCM, ou quizz en ligne

MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES

Délais d'accès :

Pour les inscriptions par le compte personnel de formation (CPF) : Un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés et incompressible est nécessaire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation.



Pour les inscriptions hors compte personnel de formation CPF : Un délai minimum obligatoire et incompressible de 72 heures est nécessaire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation.

Modalités d'accès :

Vous pouvez vous inscrire soit directement par téléphone au 02 52 19 22 22 ou sur le site : www.compteformation.gouv.fr ou sur le site du centre www.altus-developpement.fr

L'inscription sera validée sous réserve du nombre minimum d'inscrit à la formation. (minimum 4 et maximum 10 inscrits)

Accessibilité :

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.